



## TECHNICIEN IMMUNOSEROLOGIE PCR H/F

*Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.*

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 310 millions d'euros de budget) recrute pour son Service Laboratoire Départemental d'Analyses, un/e technicien/ne à temps complet.

**Les candidatures, accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique, sont à adresser à :**

Monsieur le Président du Département du Jura  
Direction des Ressources Humaines  
17, rue Rouget de Lisle – 39039 LONS LE SAUNIER CEDEX

Date limite d'envoi des candidatures : 8 février 2019.

Résidence administrative : POLIGNY

### DÉFINITION DU POSTE

#### ◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du Chef de la Mission Santé Animale, au sein d'une équipe de 7 techniciens et 2 vétérinaires, le/la technicien/ne est chargée des analyses d'immunosérologie, de biologie moléculaire (PCR) et de recherche de parasites du genre trichinella sp dans les viandes.

#### ◆ ACTIVITES PRINCIPALES :

- Prendre en charge les demandes clients (de l'enregistrement à la validation technique des résultats) ;
- Réaliser des mesures et analyses dans le domaine immunosérologique, PCR et trichines ;
- Assurer la mise en service, le bon fonctionnement, l'utilisation et l'entretien du matériel ;
- Rédiger les documents qualité relatifs aux activités exercées et les compléter dans le but de faire vivre le système qualité et d'obtenir de nouvelles accréditations ;
- Etre force de proposition sur l'organisation et le développement de nouvelles analyses ;
- Garantir le maintien des accréditations COFRAC sur son poste ;
- Evolution : développer de nouvelles méthodes et valider techniquement des rapports d'analyses.

#### ◆ ACTIVITES SECONDAIRES :

- Renfort auprès des collègues du secteur sans spécifications techniques en cas de surcroit de travail.

### PROFIL DU CANDIDAT

#### ◆ CADRE STATUTAIRE

- Cadre B – filière technique
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement, ou à défaut par voie contractuelle

#### ◆ PRÉREQUIS (diplôme, expérience, habilitation, permis de conduire...)

- BAC + 2 ou diplôme de niveau III, dans une spécialité analyses biologiques avec biologie moléculaire ;
- Expérience souhaitée dans un laboratoire d'analyses vétérinaires avec des fonctions similaires + connaissances et intérêts du monde animal.

#### SPECIFICITÉS DU POSTE

##### ◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires d'ouverture du laboratoire : 8h30 – 12h00 ; 13h30 – 17h30 ;
- Horaires de travail : 39 heures par semaines ;
- Utilisation des outils bureautiques : Word, Excel, LIMS (Diplabo).

##### ◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Respect des règles d'hygiène et des consignes de sécurité.

#### COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

##### ◆ COMPETENCES TECHNIQUES

- Maîtrise de l'outil informatique (LIMS = Diplabo) ;
- Maîtrise des outils statistiques ;
- Connaissance approfondie des techniques analytiques et du matériel spécifique aux analyses du secteur, et en métrologie des volumes, des températures et des longueurs d'onde.

##### ◆ QUALITÉS

- Rigueur, sens de l'organisation essentiel ;
- Excellente fonction visuelle ;
- Sens du travail en équipe et bonne aptitude à la communication ;
- Esprit critique ;
- Capacité d'adaptation : pics de travail entre novembre et avril pouvant nécessiter des dépassements de plages horaires.

#### SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale (chèques vacances, tickets restaurant...)
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle*